



Mairie de Lautrec

Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le 23/07/2026
ID : 081-218101392-20260722-DECISION2026_18-AR

DECISION DU MAIRE

Décision n° 2026-18

MARCHE DE TRAVAUX –CREATION ECLAIRAGE SPORTIF TERRAIN ENTRAINEMENT

Le Maire de la Commune de Lautrec,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-30 en date du 30 mars 2026 alinéa 4 donnant délégation au maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la nécessité de créer un éclairage sportif sur le terrain d'entraînement

Considérant le devis de l'entreprise OMEXOM Distribution TARN ayant son siège 72 bis Avenue Jean Jaurès 81090 LAGARRIGUE d'un montant de 32 950.00 HT.

DECIDE

Article 1 : de valider le devis de l'entreprise OMEXOM Distribution TARN ayant son siège 72 bis Avenue Jean Jaurès 81090 LAGARRIGUE pour un montant de 32 950.00€ HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune.

Fait à Lautrec le 22 juillet 2026

Le Maire,
Thierry DAGUZAN

Mise en ligne :

23 juillet 2026